Ville d'Allevard-les-Bains

ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS

2021

Ecole Municipale des Sports
Contact : Carole de la Cruz - Bureau des sports
La Pléiade - 12 avenue Louaraz - Allevard-les-Bains
04 76 45 58 51 / ems@allevard.fr

Allevard
LES-BAINS

L'**École Municipale des Sports (EMS)** a pour vocation de proposer des activités sportives multiples aux enfants afin d'aider au développement de leur motricité et de leur sociabilité.
L'EMS est ouverte aux enfants de 4 à 11 ans et leur permet de pratiquer une activité au cours d'un trimestre.
Elle fonctionne les mercredis matins et après-midis pour les enfants scolarisés en primaire et en maternelle.

--> CALENDRIER - DISCIPLINES

Enfants scolarisés en maternelle (MS/GS)

Initiation lancer, course, jeux de raquettes

--> Mercredi de 10 h à 11 h au terrain de tennis (à côté de la piscine municipale)

Enfants scolarisés en primaire

Jeux collectifs, tchoukball, volley, football

--> Mercredi de 14 h à 15 h au terrain de volley de la piscine municipale

--> TARIF UNIQUE

42,41 € le trimestre - Séance d' 1 heure tous les mercredis
Du mercredi 31 mars au mercredi 30 juin 2021

--> Début des cours le mercredi 31 mars 2021

--> En cas de mauvais temps, les séances pourraient être annulées

--> INSCRIPTION ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS 2020/2021

à retourner à Ecole Municipale des Sports - La Pléiade - 12, avenue Louaraz - Allevard

Mercredi : ☐ 10 h à 11 h ☐ 14 h à 15 h

NOM Prénom .....

Date de naissance ..... **âge :** .....

Ecole ..... **classe** .....

Nom(s) prénoms parents.....

Adresse .....

Téléphone portable.....**Fixe** .....

Courriel .....

Autorisation parentale

Je soussigné(e) .....
certifie avoir pris connaissance des informations relatives au fonctionnement et aux modalités d'inscription de l'École Municipale des Sports d'Allevard et à les respecter.
Je certifie que les renseignements portés sur cette fiche sont exacts et je m'engage à informer l'EMS en cas de changement de coordonnées. Je m'engage à fournir les justificatifs demandés (certificat médical et assurance et fiche sanitaire).

Droit à l'image

J'autorise la Ville d'Allevard à utiliser mon image ou celle de mon enfant afin de promouvoir l'EMS.
(entourez votre sélection) **Oui** **Non**

Fait à Allevard, le ..... **Signature des parents :**

-- > MODALITÉS D'INSCRIPTION

- L'École Municipale des Sports à Allevard est organisée et réalisée par le service municipal des sports de la ville d'Allevard. Les renseignements et inscriptions se font au bureau des sports à La Pléiade.

- L'EMS est sous la responsabilité de la commune d'Allevard. Toutefois tous les pratiquants doivent pouvoir justifier d'une assurance de responsabilité civile.

- Les pratiquants de l'EMS doivent également pouvoir justifier de leur aptitude médicale à la pratique des activités sportives.

- Les séances programmées sont encadrées par une éducatrice sportive qualifiée, titulaire d'un brevet d'état sportif et d'un diplôme de coach «sport-santé».

- Les inscriptions à l'EMS sont enregistrées par ordre d'arrivée. Les séances respectent un nombre maximum d'inscriptions. Elles sont réalisées dans la mesure de la présence d'un nombre minimum d'ahérents.

- Les pratiquants sont accueillis aux horaires indiqués sur les documents. Ils sont durant la séance sous la responsabilité de l'éducatrice.

- Pour les activités, les pratiquants doivent être équipés d'une tenue et de chaussures de sport.

- L'inscription sera définitive qu'après régularisation des éventuels impayés auprès des services municipaux .

- Les frais d'inscription sont payés à réception de la facture au trimestre. Tout trimestre commençé est dû.

- La pratique du sport se fera dans le strict respect des règles sanitaires préconisées par le Ministère des Sports.

---> PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE

- Attestation d'assurance
- Certificat médical
- Fiche sanitaire (téléchargeable sur www.allevard.fr ou disponible en mairie ou au bureau des sports)

LES ACTIVITÉS POURRONT DÉBUTER POUR L'ENFANT QUE SI SON DOSSIER EST COMPLET